



CHARGE-E DE MISSION BIODIVERSITE



Pôle des services publics
01290 PONT-DE-VEYLE

Entre Bourg-en-Bresse et Mâcon

La Communauté de communes de la Veyle est engagée dans une politique de préservation de la biodiversité et de sensibilisation aux enjeux environnementaux, inscrite notamment dans son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) arrêté le 26 octobre 2020.

Lauréate de l'appel à projet « eau-biodiversité », la Communauté de Communes a pour projet de planter des haies bocagères, recréer des mares et restaurer des zones humides, par un travail partenarial notamment avec les communes.

Par ailleurs, la Communauté de Communes est soumise à de nombreuses obligations de compensation et suivis environnementaux découlant des projets d'aménagements des Zones d'Activités Economiques.

C'est dans ce cadre qu'elle recherche sa ou son Chargé(e) de Mission Biodiversité.

Placé(e) sous l'autorité de la directrice de l'Attractivité du territoire, vous êtes chargé(e) de piloter le programme « Eau-Biodiversité, Marathon de la Biodiversité », d'être l'appui aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et d'assurer la coordination des dispositifs réglementaires et du suivi des compensations agricoles et environnementales.

> MISSIONS

Information et sensibilisation aux enjeux du développement durable :

- Suivre et renouveler le programme d'animations développement durable proposé auprès du jeune public dans les écoles primaires de la Veyle (ex : suivi EcoPouss, Donnons Goût au débat...)
- Participer à l'organisation d'événements ponctuels de sensibilisation grand public (économie des ressources, alimentation durable, sorties / animations naturaliste, visites d'exploitations ...)

Préservation de la biodiversité :

- Piloter et mettre en œuvre l'appel à projet Eau / Biodiversité cofinancer par l'agence de l'eau pour la préservation du bocage de la Veyle
- Participer au dispositif Chan'eau Tour (programme pédagogique, participation citoyenne, essaimage ...)
- Suivre différents dispositifs (NATURA 2000, arrêté de biotope, ENS...)



Contrat de projet (1 an)

35 h / semaine

Adaptations horaires aux disponibilités des usagers et des entreprises dans le respect de la réglementation en vigueur

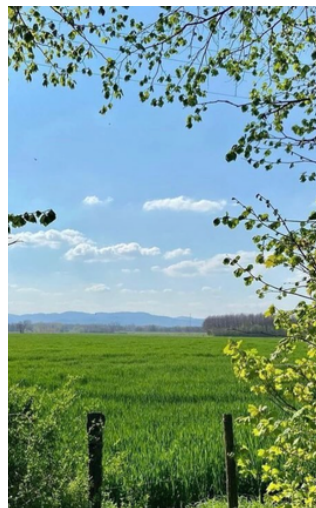
Réunion en soirée ponctuellement



Rémunération par équivalence au grade de technicien territoriale + régime indemnitaire
Avantages sociaux : participation à la garantie maintien de salaire et à la mutuelle santé, adhésion au CNAS, titres restaurant

Date limite de candidature

3 mai 2026





RENSEIGNEMENTS

Virginie VIRIEU

Directrice Attractivité
du territoire

03 58 32 84 01

Renseignements
administratifs

Direction des

Ressources Humaines

03 85 23 90 15

CANDIDATURE

Merci d'adresser votre

CV et lettre de

motivation à :

Communauté de

Communes de la Veyle

M. Christophe

GREFFET, Président

10 rue de la Poste

01290 PONT-DE-

VEYLE

accueil@cc-laveyle.fr

Suivi des compensations

- Suivre les Obligations Réelles Environnementales (ORE), Bail Rural à clauses Environnementales (BRE)...
- Suivre la bonne réalisation des compensations environnementales en lien avec les différents projets d'aménagement du territoire
- Suivre la bonne réalisation des compensations agricoles en lien avec les différents projets d'aménagement du territoire

En transversalité avec la direction Attractivité, favoriser les circuits courts

- Participer à la promotion des savoir-faire locaux, en lien avec les producteurs, et favoriser les actions profitant à une consommation locale.

Participer aux missions de la direction

- Préparer et animer les réunions de travail et instances de pilotage.
- Participer à l'élaboration du budget du programme d'actions et des demandes de financement.
- Evaluer les actions mises en œuvre.
- Réaliser des dossiers de demande de subventions, suivi budgétaire, rédaction de rapports, fiches de synthèse, notes internes, ...

Cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer de manière concertée selon les besoins du service.

> QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

- Bac +3 en environnement, développement durable

> CAPACITÉS PERSONNELLES REQUISES

- Capacité à animer, fédérer un collectif
- Sens du travail en équipe et en transversalité
- Goût pour le travail de terrain
- Respect de la hiérarchie, des procédures et des objectifs
- Capacité à rendre compte et à alerter
- Capacité à identifier et mobiliser les partenaires
- Bonne expression orale, capacité d'écoute et de conseil
- Aisance relationnelle, diplomatie, pédagogie, rigueur
- Permis B obligatoire

